

**VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion régulière du Conseil Municipal du village de Saint-Louis-de-Kent, tenue le mardi 15 mars 2016 à l'édifice municipal, à 19h00.

Membres du conseil présents :

Maire :	Danielle Dugas
Maire adjointe :	Christine Johnson
Conseiller (ère) s:	Oswald Mazerolle Roland Gallant
Absent:	Howard Vautour

Employés présents :

Directrice générale :	Marie-Paul Robichaud
Adjointe administrative :	Sheila Arsenault

16-19 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ROLAND GALLANT propose, appuyé par **CHRISTINE JOHNSON**, que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé :

Adoptée

PLAN MUNICIPAL ET ZONAGE

Marie-Paul présente le rapport de construction pour le mois de février 2016.

EXPOSÉS DES MEMBRES

Roland Gallant à participer à la réunion du 7 mars des Ami.es de la rivière Kouchibouguacis et le 8 mars à une réunion de travail du conseil.

Christine Johnson a participé le 22 février à la réunion avec le maire de Rexton et Richibucto pour discuter du projet de l'aréna. Elle a participé le 24 février une réunion du comité sportif et récréatif Kent-Nord. Le 29 février elle a participé à la réunion d'information sur le projet de fusion des écoles MFR et MM. Elle a participé le 8 mars à une réunion de travail du conseil.

Oswald Mazerolle à participer à la réunion le 22 février de la Villa Maria, comité des résidents. Il a également participé à la réunion du 7 mars des Ami.es de la rivière Kouchibouguacis et le 8 mars à une réunion de travail du conseil.

Danielle Dugas a participé le 22 février à une rencontre avec les élèves de la 8^e année de l'école régional de Baie-Ste-Anne pour le projet Maire d'un jour. Elle a participé le 22 février à la réunion avec le maire de Rexton et Richibucto pour discuter du projet de l'aréna. Elle a rencontré le 28 février les présidents des cpae de l'école MFR et MM. Le 29 février elle a participé à la réunion d'information sur le projet de fusion des écoles MFR et MM, elle a aussi participé à la rencontre avec le ministre de l'Éducation, l'honorable Serge Rouselle, le 1^{er} mars. Elle a participé le 8 mars à une réunion de travail du conseil.

RAPPORT CHEF POMPIER

Le chef pompier n'est pas présent.

RAPPORT FINANCIER

Le conseil fait la vérification du rapport financier du mois de février.

ÉTATS FINANCIERS 2015

Nous avons eu une rencontre avec le comptable Jean-Guy Richard à 18h00 avant la réunion régulière et il a fait la présentation complète des états financiers.

CENTRE AQUA KENT (CLÉ)

Marie-Paul explique au conseil que ce projet de réorganisation des cadenas et clés sont nécessaire au centre Aqua Kent. On a fait une partie en 2013 et ceci complèterai la réorganisation.

EL EXPERT SÉCURITÉ

Marie-Paul présente le contrat que lui a préparé Jean-Marc LeBlanc pour le dossier des lieux dangereux ou inesthétique.

ARRÊTÉ CONCERNANT LES LIEUX DANGEREUX OU INESTHÉTIQUES

Il faut une motion afin de se référer au nouvel arrêté no. 2015-03 arrêté concernant les lieux dangereux et inesthétiques dans le village de Saint-Louis-de-Kent, celle-ci remplace l'Arrêté no 41 – A arrêté de la municipalité de Saint-Louis-de-Kent concernant les locaux dangereux ou inesthétiques

Le conseil a adopté l'arrêté 2015-03 intitulé, arrêté concernant les lieux dangereux et inesthétiques dans le village de Saint-Louis-de-Kent. La municipalité doit veiller à l'application de ses arrêtés et doit désigner et nommer une personne en vertu de l'autorité municipale pour assurer l'exécution des arrêtés.

COMITÉ D'EMBAUCHE – PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN

Marie-Paul mentionne que la personne qui était à l'embauche de la municipalité au poste de préposée à l'entretien l'an passé ne revient pas. Nous afficherons le poste et un comité d'embauche sera formé. Les membres de comité seront Marie-Paul Robichaud, Louis Arseneault et Roland Gallant.

COMMISSION DES EMPRUNTS - REFINANCEMENT

Marie-Paul demande au conseil pour une motion afin refinancer la débenture 05-74 au montant de 320 000,00\$ pour une période de 10 ans (service d'hygiène environnementale)

BÉNÉFICE - ASSURANCE

Les employés ont rencontrés leur courtiers d'assurance la compagnie Roy Byrns et veulent faires des modifications à leurs plan existant.

COMITÉ DES CÉLÉBRATIONS DU 50^E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vue des célébrations du 50^e anniversaire de l'incorporation de la municipalité, une fête sera organisée en novembre 2016.

PROJET – RÉFECTION DU MÂT

Nous avons reçu une subvention de la société régionale de développement pour le projet de réfection du mât. Marie-Paul demande au conseil d'entamer le processus afin de réaliser ce projet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande une question par rapport au dossier sur les lieux dangereux ou inesthétique; si le terrain est nettoyé, est-ce que le propriétaire va être forcé par la municipalité à couper le gazon.

MOTIONS & RÉOLUTIONS

16-20 PROCÈS-VERBAL

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par **ROLAND GALLANT**, que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 16 février 2016 soit accepté tels que circulé.

Adoptée

16-21 ÉTATS FINANCIER 2015

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par **OSWALD MAZEROLLE**, d'accepter les États financier 2015 tel que présenté.

Adoptée

16-22 DEMANDE - HÉROS DU COEUR

ROLAND GALLANT propose, appuyé par **OSWALD MAZEROLLE**, de ne pas accepter de faire un don au grand défi des Héros du Cœur.

Adoptée

16-23 CENTRE AQUAKENT

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par **CHRISTINE JOHNSON**, de faire changements au système de clés avec la compagnie Maritime Safe & Lock Ltd au montant de 1 783,00 plus tvh.

Adoptée

16-24 EL Expert Sécurité

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par **ROLAND GALLANT**, d'accepter le contrat de la compagnie EL Expert Sécurité pour l'année 2016.

Adoptée

16-25

ARRÊTÉ NO 41 A

ROLAND GALLANT propose, appuyé par OSWALD MAZEROLLE, d'accepter que l'arrêté no. 2015-03 arrêté concernant les lieux dangereux et inesthétiques dans le village de Saint-Louis-de-Kent remplacent l'Arrêté no 41 – A arrêté de la municipalité de Saint-Louis-de-Kent concernant les locaux dangereux ou inesthétiques.

Adoptée

16-26

ARRÊTÉ 2015-03 CONCERNANT LES LIEUX DANGEREUX OU INESTHÉTIQUES

ATTENDU QUE le conseil a adopté l'arrêté 2015-03 intitulé
ARRÊTÉ CONCERNANT LES LIEUX DANGEREUX ET INESTHÉTIQUES DANS LE VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT;

ET ATTENDU QUE la municipalité doit veiller à l'application de ses arrêtés;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit désignée et nommée en vertu de l'autorité municipale décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom de la municipalité pour assurer l'exécution des arrêtés :

Jeff Hunter

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les autorisations, désignations et nominations ci-dessus comprennent les suivantes :

-100.2(b), 101, 102(1) et 190.01(3) de la Loi sur les municipalités afin d'émettre des billets, commencer des procédures en Cour Provinciales, pénétrer dans une propriété à tout moment raisonnable et d'émettre des avis pour les lieux dangereux ou inesthétiques;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les autorisations, désignations et nomination ci-dessus continuent tant que la personne est à l'embauche de la municipalité, ou limités ou résiliés par le conseil.

Il est proposé par : ROLAND GALLANT

Et appuyé par : CHRISTINE JOHNSON

Adoptée

16-27

COMITÉ D'EMBAUCHE

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par OSWALD MAZEROLLE, que Roland Gallant, Marie-Paul Robichaud et Louis Arseneault, fassent parti du comité d'embauche et d'afficher les postes.

Adoptée

16-28

COMMISSION D'EMPRUNT

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par ROLAND GALLANT, que la municipalité de Saint-Louis-de-Kent demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter un montant de 320 000.00\$ (refinancement système égout).

Fin	Somme (\$)	Durée
Service d'hygiène (Système d'eau usée) AU55	320 000 \$	10 ans

Adoptée

16-29

BÉNÉFICE – ASSURANCE DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Kent et les employés contribuent au plan d'assurance bénéfices des employés;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Kent négocie sa contribution au plan d'assurance des employés lorsqu'il y a un changement au plan des bénéfices des employés;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Kent accepte de contribuer au plan d'assurance des employés soit 95% des médicaments, dentaire et maladie grave. L'employé est responsable de 100% d'invalidité long terme, la vie et 5% des médicaments, dentaire et maladie grave.

Il est proposé par : CHRISTINE JOHNSON
Et appuyé par : ROLAND GALLANT

Adoptée

16-30

COMITÉ DES CÉLÉBRATIONS DU 50^E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par CHRISTINE JOHNSON, d'envoyer un avis au gens de Saint-Louis-de-Kent afin de former un comité pour les célébrations du 50^e anniversaire de la municipalité en novembre 2016.

Adoptée

16-31

PROJET - RESTAURATION DU MÂT

ROLAND GALLANT propose, appuyé par CHRISTINE JOHNSON, de processus pour la réalisation de ce projet.

Adoptée

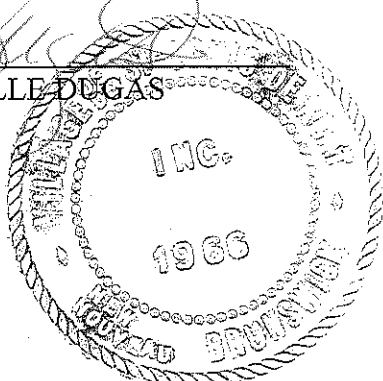
16-32 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

OSWALD MAZEROLLE, propose appuyé par CHRISTINE JOHNSON, de clôturer la séance à 7H55.

Adoptée

19 avril 2016
DATE


DANIELLE DUGAS
Maire




MARIE-PAUL ROBICHAUD
Directrice Générale